

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC AQUITAINE GRDES ENTREPRISES, 42 COURS DU CHAPEAU ROUGE CS 62006 33001 BORDEAUX CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Mr Mickael Richaud, représentant de la société ATERPE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 64 GASNAREN KARRIKA 64240 MACAYE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SAS MAC MANUS SIREN 397688300	10 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"Lu et approuvé"

La banque
(Cachet et signature)

CIC Sud Ouest
Aquitaine Grandes Entreprises
42, Cours du Chapeau Rouge
CS 62006
33001 BORDEAUX CEDEX
19012@cic.fr